



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**État-major des Armées  
Etat-major de zone de défense Bordeaux  
Sous-chefferie coordination**

Bordeaux, le 02 AOUT 2024  
N° /ARM/EMZD-SO/SC-COORD/BUSI/NP  
**50 1888**

Le général de division Stéphane Canitrot  
commandant de zone terre Sud-Ouest  
et général adjoint engagements  
à l'officier général de zone de défense et de sécurité Sud-Ouest

à

M. Christophe Proença,  
président de la communauté de communes  
Causses et Vallée de Dordogne

**OBJET** : Avis sur le projet arrêté du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de la communauté de communes (CDC) Causses et Vallée de Dordogne (46)

**RÉFÉRENCE** : Courrier CDC Causes et Vallée de Dordogne du 23 avril 2024

Par correspondance de référence, vous me demandez d'émettre un avis sur le projet arrêté du plan local d'urbanisme intercommunal de la communauté de communes Causses et Vallée de Dordogne.

L'étude du dossier laisse apparaître la présence de deux emprises, situées dans la ville de Gramat (46) sur le territoire de la CDC, appartenant au ministère des Armées :

- Cité de Nozières ;
- Cité de Longayrie.

J'ai l'honneur de vous informer que je n'émet pas d'objection à ce projet arrêté et souhaite rester associé aux évolutions du plan local d'urbanisme intercommunal de la CDC Causses et Vallée de Dordogne.



## LISTE DE DIFFUSION

### DESTINATAIRES :

- Communauté de communes Causses et Vallée de Dordogne  
Direction générale aménagement Environnement Ingénierie technique  
6 avenue de Saint Céré  
46610 Vayrac

### COPIES :

- Direction départementale des Territoires du Lot  
Service gestion des sols et villes durables  
Cité administrative,  
127 quai Eugène Cavaignac  
46 009 CAHORS cedex
- ESID de Bordeaux / DIVGP / BGAD / SU
- EMZD-SO / SC-COORD/BUSI